

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2014

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 juin 2014

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 Avril 2013 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 30 juin 2014, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 45.646.545 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1^{er} avril 2014 au 30 juin 2014 de 485.190 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2014 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Les charges de l'exercice 2013 n'ont pas pris en compte des agios débiteurs pour un montant de 5 369 dinars figurant dans le relevé bancaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT du mois de janvier 2014 et relatifs à l'exercice 2013. Le gestionnaire a contesté le bien fondé de ces agios auprès de la Banque de l'Habitat. Et le relevé bancaire du mois de juin 2014 a comporté un mouvement crédit de 4 389 dinars. De l'avis du gestionnaire, ce mouvement correspond à une régularisation des agios débiteurs sus-indiqués. Toutefois, la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ne nous a pas encore

communiqué l'avis de crédit qui correspond à cette allégation. Il s'ensuit que ces montants débiteurs et créditeurs affecteront le montant de la valeur liquidative des actions de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT au cours du prochain semestre 2014.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT a employé 13,59% de son actif en titres émis ou garantis par la Banque de l'Habitat. Cette proportion est en dessus du seuil maximum fixé à 10% par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Les emplois en portefeuille titres enregistrent au 30 juin 2014, 84,19% du total actif dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des billets de trésorerie et des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs.

En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 4 Août 2014

Le Commissaire Aux Comptes :

Samir Labidi

BILAN
(Unité : 1000 TND)

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	38 428,735	41 095,308	40 897,983
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 357,144	1 042,619	1 046,245
b - Obligations et Valeurs assimilées		37 071,591	40 052,689	39 851,738
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		7 217,810	7 137,817	3 726,550
a - Placement monétaires	3-3	6 054,292	7 055,287	3 522,897
b – Disponibilités	3-11	1 163,518	82,530	203,653
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		45 646,545	48 233,125	44 624,533
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	95,273	103,445	103,266
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	15,637	27,764	36,235
TOTAL PASSIF		110,910	131,209	139,501
ACTIF NET				
CP 1 –Capital	3-5	44 665,848	47 268,269	42 939,799
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	869,787	833,646	1 545,233
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		0,416	0,444	0,403
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		869,371	833,202	1 544,830
ACTIF NET		45 535,635	48 101,915	44 485,032
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		45 646,545	48 233,125	44 624,533

ETAT DE RESULTAT

(Unité: 1000 TND)

		Période du 01/04/2014 Au 30/06/2014	Période du 01/01/2014 Au 30/06/2014	Période du 01/04/2013 Au 30/06/2013	Période du 01/01/2013 Au 30/06/2013	Période du 01/01/2013 Au 31/12/2013
	Notes					
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	491,800	932,675	461,096	842,257	1 780,622
a - Dividendes		52,310	52,310	28,724	28,724	28,724
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		439,490	880,365	432,372	813,533	1 751,898
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	71,939	133,001	121,134	289,809	463,918
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		563,739	1 065,676	582,230	1 132,066	2 244,540
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	95,273	189,147	103,445	218,504	425,088
REVENU NET DES PLACEMENTS		468,466	876,529	478,785	913,562	1 819,452
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	11,303	36,243	20,351	39,087	83,795
RESULTAT D'EXPLOITATION		457,163	840,286	458,434	874,475	1 735,657
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		28,027	29,085	- 39,676	- 41,274	- 190,827
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		485,190	869,371	418,758	833,201	1 544,830
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-28,027	-29,085	39,676	41,274	190,827
* Variation des +/- values potentielles sur titres *		- 50,240	-37,215	-35,142	-19,759	- 5,379
* +/- values réalisées sur cession des titres *		15,378	17,850	22,422	48,915	51,738
* Frais de négociation		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		422,301	820,921	445,713	903,631	1 782,016

* Les données comparatives ont été retraitées suite à un changement de présentation de l'amortissement sur décote des titres BTA en tant que « Variation des +/- values potentielles sur titres » au lieu de « +/- values réalisées sur cession des titres ».

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : 1000 TND)

	Période du 01/04/2014 Au	Période du 01/01/2014 Au	Période du 01/04/2013 Au	Période du 01/01/2013 Au	Période du 01/01/2013 Au
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation	30/06/2014	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2013	31/12/2013
a - Résultat d'exploitation	457,163	840,286	458,434	874,475	1 735,657
b - Variation des +/- values potentielles sur titres *	-50,240	-37,215	-35,142	-19,759	- 5,379
c - +/- values réalisées sur cession de titres *	15,378	17,850	22,422	48,915	51,738
d - Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
AN 2 - Distribution des dividendes	1 547,111	1 547,111	1 648,073	1 648,073	1 648,073
AN 3 -Transaction sur le capital					
a – Souscriptions	2 902,781	4 294,501	1 274,056	32 643,311	42 393,510
* Capital	2 837,100	4 175,000	1 243,900	31 436,000	40 879,600
* Régularisation des sommes non distrib	-2,102	-2,522	-0,907	-26,751	- 31,519
* Régularisations des sommes distrib	67,783	122,023	31,063	1 234,062	1 545,429
* Droits d'entrée					
b – Rachats	1 341,837	2 517,709	6 734,982	37 258,179	51 503,645
* Capital	1 297,300	2 427,800	6 468,300	35 840,100	49 631,500
* Régularisation des sommes non distrib	-0,387	-0,736	-3,584	-27,926	- 34,821
* Régularisation des sommes distrib	44,924	90,645	270,266	1 446,005	1 906,965
* Droits de sortie					
VARIATION DE L'ACTIF NET	436,134	1 050,602	-6 663,286	-5 359,310	- 8 976,192
AN 4 - Actif Net					
a - En début de période	45 099,500	44 485,032	54 765,202	53 461,224	53 461,224
b - En fin de période	45 535,634	45 535,634	48 101,915	48 101,915	44 485,032
AN 5 - Nombre d'actions					
a - En début de période (mille actions)	431,672	429,598	525,320	517,117	517,117
b - En fin de période (mille actions)	447,070	447,070	473,076	473,076	429,598
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE	104,476	103,550	104,251	103,383	103,383
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE	101,853	101,853	101,679	101,679	103,550
TAUX DE RENDEMENT	0,93%	1,83%	0,90%	1,75%	3,56%

* Les données comparatives ont été retraitées suite à un changement de présentation de l'amortissement sur décote des titres BTA en tant que « Variation des +/- values potentielles sur titres » au lieu de « +/- values réalisées sur cession des titres ».

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETEES AU 30/06/2014

(Unité Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30/06/2014** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisées en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titre

Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2014** à **38.428.735** Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30-06- 2014	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	14.200	14.200.000	14.496.060	31,76%	31,83%	
BTA 5,50% Octobre.2018	5.000	5.000.000	5.054.759	11,07%	11,10%	
BTA 5,50% mars.2019	9.200	9.200.000	9.441.301	20,68%	20,73%	
Titres émis par des sociétés	294.000	22.126.446	22.575.531	49,46%	49,58%	.
Amen BANK 2011-1	20.000	1.600.000	1.659.469	3,64%	3,64%	-
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	366.600	378.599	0,83%	0,83%	-
ATL 2010-1	5.000	200.000	207.502	0,45%	0,46%	BBB
EO ATL 2013-1	20.000	2.000.000	2.020.866	4,43%	4,44%	BBB (tun)
EO ATL 2013-2	5.000	500.000	517.990	1,13%	1,14%	BBB (tun)
ATTIJARI BANK 2010	13.000	742.846	757.653	1,66%	1,66%	
BH 2009	5.000	423.000	431.943	0,95%	0,95%	BBB-
BH 2013-1 FIXE 6,8%	10.000	857.000	857.383	1,88%	1,88%	BBB-
BH 2013-1VAR TMM+1,8%	10.000	857.000	857.367	1,88%	1,88%	BBB-
CHO 2009	2.000	150.000	153.422	0,34%	0,34%	BIAT
CIL 2010 -2	20.000	800.000	822.619	1,80%	1,81%	BBB-
MEUBLATEX INDUSTRIES 201 (A)	4.000	240.000	241.875	0,53%	0,53%	A.BANK
STB 2010-1(B)	10.000	733.200	741.717	1,62%	1,63%	
STB sub 2011	30.000	2.142.600	2.187.002	4,79%	4,80%	
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	300.000	303.168	0,66%	0,67%	BBB+
TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	400.000	410.650	0,90%	0,90%	BBB+
TUNISIE LEASING 2012-2	20.000	1.600.000	1.636.896	3,59%	3,59%	BBB+
EO MODERN LEASING 2012	25.000	2.500.000	2.547.370	5,58%	5,59%	.BBB
UIB 2011- catégorie B	20.000	1.800.000	1.876.801	4,11%	4,12%	
EO UIB 2012-1	20.000	1.714.200	1.754.912	3,84%	3,85%	
AIL 2013-1	15.000	1.200.000	1.205.707	2,64%	2,65%	A+(tun)
UBCI 2013-1	10.000	1.000.000	1.004.620	2,20%	2,21%	-
OPCVM	13.485	1.392.673	1.357.144	2,97%	2,98%	
SICAV.BH.OBLIGATAIRE	13.485	1.392.673	1.357.144	2,97%	2,98%	-
Total du portefeuille-titres		37.719.119	38.428.735	84,19%	84,39%	

La valeur des BTA au 30/06/2014 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 13.929 Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du **01-04-2014** au **30-06-2014**, concernent les remboursements des obligations de société échues et qui s'élèvent à un total de **666.000** Dinars.

3-2.Note sur les revenus du portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres totalisent **491.800 DT** pour la période allant du **01-04-2014** au **30-06-2014**, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/04/2014 au 30/06/2014	Du 01/01/2014 au 30/06/2014	Du 1/04/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Revenus.des.BTA	155.772	307.614	155.772	312.048	626.411
Revenues.des.OPCVM	52.310	52.310	28.724	28.724	28.724
Revenus.des.obligations	283.718	572.751	276.600	501.486	1.125.487
Total	491.800	932.675	461.096	842.257	1.780.622

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2014** à **6.054.292.DT** se détaillant comme suit:

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30/06/2014	% actif	Emetteur	Garantie
Bille de trésorerie.SH.El Kantaoui	2.000.000	2.057.489	4,51%	SH El Kantaoui	BH
BDT310514/100714ML	1.987.389	1.997.163	4,38%	MODERN LEASING	
CD240614/040714	499.401	499.820	1,09%	BH	
CD220614/020714	1.498.203	1.499.820	3,29%	BH	
Total	5.984.993	6.054.292	13,26%		.

3-4.Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-04-2014** au **30-06-2014** un montant de **71.939 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 01/04/2014 au 30/06/2014	Du 01/01/2014 au 30/06/2014	Du 1/04/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Intérêts des placements à termes	1.251	5.157	6.393	6.393	6.827
Intérêts des billets de trésoreries	55.016	103.599	86.004	190.187	350.039
Intérêts des certificats de dépôts	15.673	24.245	28.737	93.229	107.052
Total	71.939	133.001	121.134	289.809	463.918

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2014** au **30-06-2014** ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du **01-01-2013** au **30-06-2013** se détaillent ainsi :

Libellé	2014	2013
Capital initial au 1er Janvier	.	.
Montant	42.939.799	51.642.038
Nombre d'actions	429.598	517.117
Nombre d'actionnaires	714	813
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	4.175.000	31.436.000
Régl des sommes non distribuables	-2.522	-26.751
Nombre d'actions émises	41.750	314.360
Rachats effectués		
Montant (nominal)	2.427.800	35.840.100
Régl des sommes non distribuables	-736	-27.926
Nombre d'actions rachetées	24.278	358.401
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres *	-37.215	-19.759
Plus ou moins values réalisés sur cession de titres*	17.850	48.915
Frais de négociation	-	-
Capital au 30 juin		
Montant	44.665.848	47.268.269
Nombre d'actions	447.070	473.076
Nombre d'actionnaires	688	771

* Les données comparatives ont été retraitées suite à un changement de présentation de l'amortissement sur décote des titres BTA en tant que « Variation des +/- values potentielles sur titres » au lieu de « +/- values réalisées sur cession des titres »

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats. Le solde de ce poste se détaille au **30-06-2014** comme sui :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Sommes distribuables exercice antérieur (Report à nouveau)	400	16	416
Sommes distribuables exercice en cours	840.286	29.085	869.371
Total	840.686	29.101	869.787

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2014** à **95.273 DT** et se détaille comme suit:

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Rémunération du gestionnaire à payer	16.813	18.255	18.223
Rémunération du distributeur à payer	78.460	85.190	85.043
Total	95.273	103.445	103.266

3-8 Autres créditeurs divers:

Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2014** à **15.637 DT** et se détaille comme suit:

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Etat retenues à la source	3.149	17.952	15.750
Honoraires du commissaire aux comptes	9.425	5.075	15.551
Redevances CMF à régler	3.553	3.685	3.989
Autres charges AGO amortis	*- 1.672	-	-
TCL à payer	1.181	1.051	945
Total	15.637	27.764	36.235

*Il s'agit d'une régularisation suite à une réestimation des charges de l'AGO

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur calculées conformément aux dispositions des conventions conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ».

La gestion de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » est confiée à l'établissement gestionnaire SIFIB BH. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

La banque de l'Habitat assure les fonctions de dépositaire pour la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la banque de l'Habitat perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.

L'Office Nationale des Postes est désigné distributeur de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortants. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-04-2014** au **30-06-2014** à **95.273 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/04/2014 au 30/06/2014	Du 01/01/2014 au 30/06/2014	Du 1/04/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
Rémunération du gestionnaire	16.813	33.379	18.255	38.559	75.016
Rémunération du distributeur	78.460	155.768	85.190	179.944	350.073
Total	95.273	189.147	103.445	218.504	425.088

3-10 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T C L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-04-2014** au **30-06-2014** à **11.303 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/04/2014 au 30/06/2014	Du 01/01/2014 au 30/06/2014	Du 1/04/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 au 30/06/2013	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Redevances CMF	11.209	22.253	12.170	25.706	50.010
Honoraires du commissaire aux comptes	*- 3.620	8.837	3.717	7.393	22.909
Autres charges AGO amortis	2.188	2.288	3.017	3.117	4.957
T C L	1.526	2.844	1.447	2.869	5.613
Autres charges	-	22	-	2	305
Total	11.303	36.243	20.351	39.087	83.795

**Il s'agit d'une régularisation suite à la réestimation des honoraires du commissaire aux comptes.*

3-11. Disponibilités.:

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2014** à **1.163.518 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Dépôts à vue	1.163.518	82.530	203.653
Placements à terme	-	-	-
Total	1.163.518	82.530	203.653